



BULLETIN n° 154 - juillet 2018

ACTIVITES DU TROISIEME TRIMESTRE 2018

Rappel : la permanence est fermée en juillet et août

MANIFESTATIONS

FORUMS DES ASSOCIATIONS

Nous aurons un stand :

- Dimanche 9 septembre à Bures de 10h à 18h – Gymnase Chabrat.
- Dimanche 9 septembre à Orsay de 10h à 18h – Gymnase JC Blondin.

Etant à la même date, nous aurons besoin de votre aide pour tenir les stands.

JOURNEES DU PATRIMOINE : 15 et 16 SEPTEMBRE AU VERGER

Le verger sera ouvert **aux visites libres de 14 à 18h.**

Le **verger conservatoire Nozeran** est situé en face du Bâtiment 360 du Campus (dans la vallée).

Des panneaux explicatifs sur **"l'entretien d'un verger au naturel"** sont disséminés dans le verger.

Présentation historique et principes d'entretien (taille, éclaircissage, soins), reconnaissance des variétés, conservation des fruits.

Possibilité de dégustation de pommes.

La préparation de ces deux journées demande beaucoup de travail : cueillette des pommes, tri, étiquetage, mise en place des panneaux dans le verger suivant le plan défini.

Les bonnes volontés sont indispensables et doivent être renouvelées !

WEEK-END MYCOLOGIQUE.

Nous avons annoncé il y a quelques jours, notre habituel week-end mycologique d'automne, [du vendredi 19 au dimanche 21 octobre](#).

Nous retournons en Morvan, près du village de Saint-Agnan, dans une région déjà bien connue.

Nous serons hébergés en demi-pension au domaine de la Jarnoise, dans des chalets offrant tout le confort.

Les pré-inscriptions ont déjà permis d'enregistrer une vingtaine de participants.

Pour valider les pré-inscriptions, comme les inscriptions à venir, faites nous parvenir un chèque de 50 € par personne à l'ordre de ABON.

Encore une ou deux places. Puis une liste d'attente sera ouverte.

Mais cette année, Robert se sentira bien seul dans son rôle d'animation et d'expertise.

Daniel, qui fut "la" référence pendant de nombreuses années, est décédé en mai dernier...

Avec nous, il avait surtout affaire à des mycophages, et tant bien que mal, il essayait de faire de nous des mycologues...

Son mérite était grand, tant la tâche était ardue.

Les saisons à venir se feront donc sous le regard amusé de Daniel, notre ami : où qu'il soit, il constatera encore que les "casserolleux" seront plus nombreux que les "puristes".

Ces derniers sont en effet censés dédaigner la consommation de leur sujet d'étude !

Consolation pour les mycophages qui n'oublieront pas la recommandation du Maître : "les champignons ne doivent pas être consommés comme des légumes, mais comme des condiments".

Nous penserons beaucoup à lui en essayant de mettre ses enseignements en pratique.

Robert et Denis"



Daniel et Robert

RANDONNEES

ABON n'est **pas l'organisateur** des randonnées.

Pour toutes demandes : randoliberte91@gmail.com

Tous les détails sur <https://sites.google.com/site/randolib91/>

Dimanche 2 septembre, Héricy – Vulaines – Champagne ; 21 km

Avec D. Lesaint

Dimanche 16 septembre, Autour de Chamarande ; 17 km

Avec J.C. Keller

Du 27 au 30 septembre, séjour à Saint-Malo

Dimanche 7 octobre, Noisy et les Trois Pignons ; 18 km

Avec P. Printz.

Les chauves-souris en Ile-de-France

NatureParif a publié en 2017 un document sur les chauves-souris de notre région dans le cadre de l'établissement d'une liste rouge. Ce recueil rassemble des informations, des données et les points de vue de différents experts. L'ouvrage montre pourquoi il est important de s'occuper des chauves-souris et comprend des monographies consacrées aux espèces présentes sur le territoire. Il y également une partie répondant aux questions : Comment enrayer le déclin constaté ? et quelles actions mettre en place ?

De toutes ces informations, voici un exemple montrant des résultats contrastés :

La pollution lumineuse est-elle nuisible aux chauves-souris ?

Comme très souvent en écologie la réponse n'est pas univoque.

La théorie prévoit différents types de perturbations dues à l'éclairage artificiel : modification du rythme nyctéméral (alternance jour/nuit), modification des habitudes de chasse, vulnérabilité vis-à-vis des prédateurs.

Une étude a été menée en Gâtinais par une scientifique, Clémentine Azam, en partenariat avec le PNR du Gâtinais français. Les résultats sont parfois inattendus.

Dans le cas des espèces lucifuges, la mesure consistant à éteindre une partie de la nuit les éclairages publics (en général minuit-5h) ne remplit pas pleinement son office.



Les Murins ne fréquentent pas plus les zones éclairées partiellement ou éclairées toute la nuit. Leur chasse est impactée par l'éclairage nocturne, mais son interruption, qui devrait rendre le territoire plus hospitalier, n'a pas d'effet.

Pour les Oreillards gris ou roux, l'atténuation de l'éclairage a un caractère attractif. Ils fréquentent 2 fois plus les zones éclairées en début de nuit que les zones non éclairées. Leur stratégie de chasse consiste à glaner des proies posées sur le feuillage ou les parois. L'éclairage nocturne attire les insectes puis les figent à l'extinction. Les Oreillards trouvent alors une zone non éclairée, donc fréquentable, avec une forte disponibilité de proies. C'est un cas paradoxal d'espèce lucifuge qui trouve un bénéfice dans l'éclairage public par son pouvoir attracteur sur les insectes en début de nuit.

L'étude montre des approches variées chez les espèces tirant a priori parti du pouvoir agrégateur de l'éclairage artificiel comme les Pipistrelles qui chassent directement dans le halo ou les Noctules et Sérotines qui chassent plus à l'écart.

La Pipistrelle de Kuhl présente une indifférence totale à l'extinction partielle, fréquentant les zones éclairées avec extinction ou pas et de l'ordre de 4 fois plus qu'une zone non éclairée.

La Pipistrelle commune ne fréquente pas plus les zones non éclairées que les zones à éclairage partiel, elle se concentre sur les zones à éclairage continu.

Comme le dit C. Azam avec humour : « les bons territoires, offrant le couvert toute la nuit, sont privilégiés par rapport à ceux qui n'offrent que la demi-pension. »

L'étude conclut cependant qu'il faut privilégier l'extinction totale car cette mesure bénéficie au plus grand nombre d'espèces.

Elle suggère également d'augmenter la perméabilité des territoires en réalisant des « trames noires », maillage de voies empruntables par les chauves-souris.

Patrick Laffite

D'après : « Liste rouge régionale des chauves-souris de l'Ile-de-France par Naturparif 2017 »

Disponible à la bibliothèque ABON

Patrimoine en danger : la Villa gallo-romaine de Moulon à Orsay, sur le domaine de l'Université Paris-Saclay

Depuis plusieurs années, les associations, présentes aux réunions d'informations et d'échanges organisées par l'EPAPS, réclament une protection efficace des ruines de la villa gallo-romaine de Moulon.

Mais le seul projet proposé par l'EPAPS (et approuvé par la CPS) est un **banc d'environ 45 cm de hauteur et quelques graminées** entourant le site. Sans aucune protection contre les intrusions et dégradations humaines et animales, ni contre la pluie qui endommage le site depuis des années et favorise la pousse des végétaux.



A moyen terme, **ce site est amené à se dégrader et à disparaître.**

Construite essentiellement en pierre meulière, équipée d'une toiture en tuiles plates et rondes, il s'agit de la partie résidentielle d'une villa gallo-romaine qui comportait des pièces chauffées par hypocauste (par le sol, comme pour les thermes). Deux caves implantées aux extrémités nord et sud devaient être surmontées d'un rez-de-chaussée et d'un étage, le tout formant un bâtiment d'environ 280 m² au sol. Ces deux caves se trouvaient chacune dans un pavillon d'angle, relié à une galerie en façade exposée à l'est. Dans la cave nord, un puits central entouré de trous de piquets indique la présence d'un plancher en bois probablement pourvu d'une trappe permettant de puiser l'eau.



Occupée par le maître des lieux et sa famille, cette habitation disposant d'une arrivée d'eau, du chauffage central ou de thermes et de murs peints assurait un certain confort.

Sa situation géographique favorable, l'enthousiasme populaire, exprimé à longueur d'année, mais notamment lors des Journées du Patrimoine, et les retombées éducatives et culturelles militent pour pérenniser ce site unique en Essonne.

Fouillée dans les années 90 par les bénévoles de l'association AAC-CEA Saclay (Club archéologique du CEA), cette ressource culturelle locale est visitée, depuis 1995, par de nombreux scolaires des communes environnantes.

Malgré les fouilles par l'INRAP, sur le plateau de Saclay et aussi en Essonne, révélant la présence de nombreuses exploitations agricoles antiques, les ruines de Moulon sont les seules visibles et visitables par le public dans le sud de l'Île de France.

L'Université Paris-Saclay, certainement unique en France à posséder des ruines antiques sur son domaine, ne pourrait qu'en tirer une valorisation supplémentaire et une image exceptionnelle.

C'est pour ces raisons que l'indifférence, voire le mépris de l'EPAPS et surtout de nos élus de la CPS nous indignent au plus haut point.

Un travail de **protection efficace** et de valorisation, associé à des actions pédagogiques contribuerait à la transmission des connaissances et à l'appropriation par le public de l'héritage de son histoire.

Bernadette Fontanella

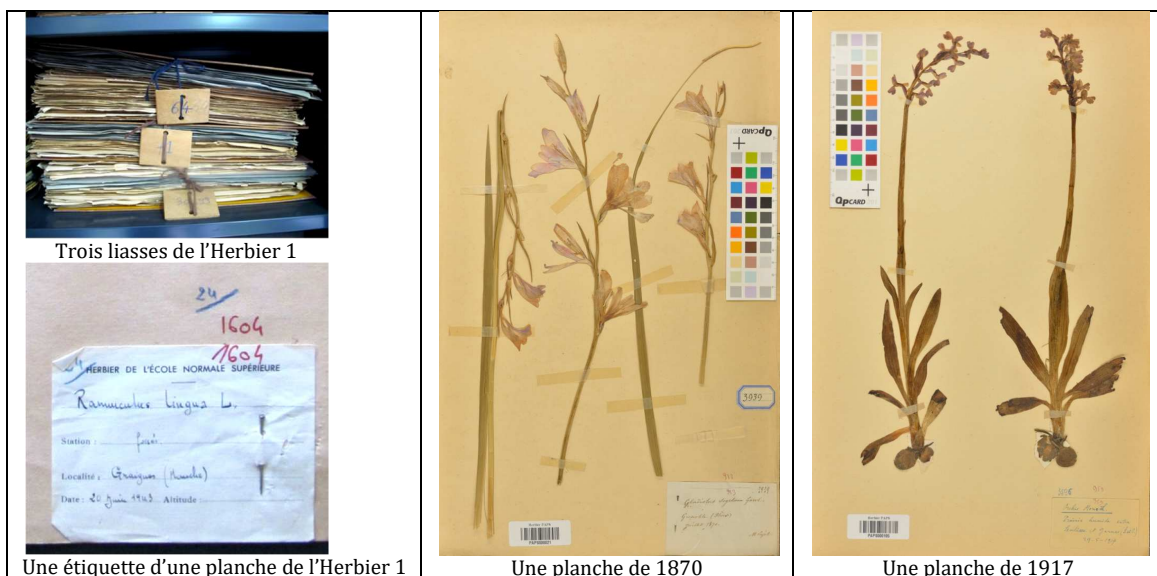
EPAPS : Etablissement publique d'aménagement du plateau de Saclay

CPS : communauté d'agglomération Paris-Saclay

INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives

La numérisation des Herbiers de l'Université Paris Sud

Depuis avril 2018, nous sommes 6 bénévoles qui avons commencé la numérisation de l'Herbier n°1. Cet herbier comporte 47 liasses ou dossiers, soit environ 5000 à 6000 planches. Il était au service de l'enseignement de la préparation à l'agrégation des Sciences de la vie et de la terre des Ecoles Normales Supérieures Ulm et anciennement-Sèvres à Paris. Les dates de récolte indiquées sur les étiquettes sont entre le début du XIX^e siècle et les années 1970. C'est essentiellement une flore de France.



Nous nous relayons pour restaurer si nécessaire, photographier et reprendre les données des étiquettes dans un fichier Excel, puis dans le fichier ReColNat du Muséum national d'histoire naturelle avec confirmation de la détermination de la plante, en consultant les différentes flores à notre disposition (Plantlist-Telabotanica sur internet et le livre : Flore de Fournier).

Nous avons déjà photographié environ 400 planches, correspondant à 2 liasses (les Crucifères, les Orchidacées et les Amaryllidacées).

Les **séances de numérisation** reprendront le **lundi 11 septembre à 14 h**.

Si vous êtes intéressé(e) par cette activité, rendez-vous à l'entrée du Bâtiment 460 du Campus.

« De nos jours un herbier garde 2 fonctions : la première est celle de simple support à l'identification des plantes, qui demeure essentielle pour les amateurs en botanique ; la seconde est de fournir un matériau de base pour des études scientifiques dans des champs tels que la taxonomie – qui reflète l'évolution du règne végétal – ou la géographie botanique, par exemple. Les herbiers, loin de n'être que des « tas de foin séché », ainsi que certains ont pu le proférer en concluant à leur inutilité, fournissent même aujourd'hui des données moléculaires (ADN – composants chimiques) de la plus haute importance pour la science moderne. »
(Extrait de « Formation herbier en LR » – Université de Montpellier)

NOUVEAUTES SUR LE SITE ABON

Dans la rubrique « **Verger Nozeran** » :

Un article de Geneviève : « **Chenilles défoliatrices du pommier** »

Dans la rubrique « **Liens** » :

Franck Courchamp, avec Mathieu Ughetti, dessinateur de talent, a créé une **BD** de vulgarisation scientifique. Ce projet voit enfin le jour : illustrer pour le grand public les recherches menées depuis des années au laboratoire ESE (Ecologie, Systématique et Evolution) d'Orsay sur les **fourmis envahissantes** et le changement climatique. Accessible sur :

<http://www.laguerredesfourmis.com>

Un tiers des **oiseaux** ont disparu de nos campagnes ! Le CNRS a publié un article sur ce sujet préoccupant :

<https://lejournel.cnrs.fr/articles/ou-sont-passees-les-oiseaux-des-champs>

BIBLIOTHEQUE

Livres : Acquisitions du 2^e trimestre 2018

- **Guide de survie. Sur les traces de Néandertal.** Antoine et Katia Balzeau. Ed. Chêne, 2018
- **Taillez tous les arbres fruitiers, espèce par espèce.** J.-Y. Prat. Ed. Rustica, 2018

Revue reçues au 2^e trimestre 2018

- *Le Courrier de la nature* n° 310, mai-juin 2018. Dossier l'euphorbe épurge. Dossier : Protection de la forêt d'Ambodirana (Madagascar). Montagne d'Or, **projet minier de la Guyane**.
- *La Garance voyageuse* n° 122, été 2018. L'intelligence des plantes. Vigie-flore, dix ans de relevés. **L'algorrobo**, un don des dieux. Sous les épines, un trésor aztèque (**opuntia**). **Les bambous**, plantes à tout faire.
- *La Salamandre* n° 245, avril-mai 2018. Il était une fois le **hanneton**. Les lutins aux yeux d'or (chevèchettes). La hulotte ; la chouette de Tengmalm.

- *La Salamandre* n° 246, juin-juillet 2018. Dossier : Les herbes essentielles : graminées, joncs, mélisse, ray-grass...; les **1ères céréales** ; apparition progressive de l'agriculture en Europe ; le gluten. L'orvet .
- *Salamandre miniguide* n° 90 : chouettes et hiboux
- *Salamandre miniguide* n° 91 : les graminées
- *L'oiseau mag*, n° 130, janv-fév-mars 2018 . Dossier : quel avenir pour le **moineau domestique** ?. Les serpents, un monde de douceur. Oisillons tombés du nid, que faire ? Bornéo, biodiversité végétale et animale.
- *Zones humides info* n° 94, 1er semestre 2017. Pâturages en tourbières. Comprendre la Dombes.
- ANVL (Assoc. des naturalistes de la vallée du Loing). Volume 90 . Spécial **Bryophytes**.

« **Insectes** » : nouvel abonnement, revue trimestrielle de l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement auquel nous venons également d'adhérer)

- *Insectes* n° 185, 2^e trim. 2017. Galles et pucerons . Lucane et Rosalie. Symbiose entre nématodes et bactéries.
- *Insectes* n° 188, 1^{er} trim. 2018. La démographie des abeilles mellifères vivant à l'état sauvage. Couleurs d'insectes. Les argiope, fascinantes araignées.

Adresse postale :

Association Bures-Orsay-Nature, Université Paris-Sud, bâtiment 304, 91405 Orsay Cedex

Adresse de la permanence et de la bibliothèque :

Près du seul feu tricolore du campus : bâtiment 308, 1^{er} étage, bureau 3110

<http://www.abon91.org/>

Association loi 1901 déclarée en préfecture de Palaiseau le 26/10/1970

Adhérente à l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes),
à Terre & Cité, à FNE IdF (France Nature Environnement Ile de France),
à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)
et à l'OPIE (Office de Protection des Insectes et de leur Environnement).

Adhésions et cotisations "année" :

La cotisation est valable pour l'année civile, **de janvier à décembre**.

L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin trimestriel et donne accès aux activités, dont celles du verger et aux sorties nature.

Certaines sorties demandent une participation aux frais.

Cotisation : 15 € ; étudiant : 7 € ; cotisation familiale : 15 € plus 9 € par adhésion supplémentaire

Membre bienfaiteur : à partir de 20 €.

Horaires de la permanence : les mardis et mercredis de 12h30 à 14h (sauf vacances scolaires)

Accès libre aux non-adhérents pour les conférences organisées à Orsay et à Bures-sur-Yvette.